



aux
MINES D'URANIUM



A.P.E.H.L.

Association de Protection de l'Environnement des Hautes-Laurentides

Mémoire de
 l'Association de protection de l'environnement des Hautes-
 Laurentides (APEHL)
 présenté à la commission d'enquête du
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
 à l'audience de pré consultation sur les enjeux
 de la filière uranifère au Québec
 tenue à Mont-Laurier le 26 et 27 mai 2014
 par François Lapierre

<http://www.apehl.ca/index.php/mines-sp-1441170913/618-bape-uranium-mont-laurier-presentation-de-l-apehl>

M Louis-Gilles Francoeur, président de la commission,
Mme Michèle Goyer et M. Joseph Zayed, commissaires.

Madame et messieurs les commissaires.

Je voudrais d'abord remercier la commission pour l'invitation à tous les groupes ou individus à venir participer aux séances publiques de son enquête afin de lui faire part des enjeux qu'ils désirent que la commission analyse. Nous vous remercions de passer par Mont-Laurier, capitale régionale des Hautes-Laurentides, région qui a déjà fait l'objet d'au moins deux campagnes intensives d'exploration minière d'uranium depuis un demi siècle.

Présentation personnelle.

Je me nomme François Lapierre et je représente aujourd'hui l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (l'APEHL) comme porte-parole sur les enjeux du nucléaire, de l'uranium et des mines.

Déjà en 1978, en tant que militant anti-nucléaire de l'Alliance Tournesol, je publiais un article de fond sur l'uranium dans les Hautes-Laurentides (1) en collaboration avec feu Pierre Borduas, ex-journaliste puis ex- DG de la MRC d'Antoine-Labelle.

À l'époque, à causes des risques évidents d'impact négatif sur l'environnement que provoquent les projets miniers d'uranium, cet article avait incité les maires qui ont adoptés le premier schéma d'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine Labelle à y indiquer explicitement que tout développement de mines d'uranium était banni pour toujours sur son territoire. Malheureusement le ministère des ressources naturelles a exigé que la MRC enlève cet article de son schéma d'aménagement car cela outrepassait son champ de compétence juridique. Cet état de fait est une conséquence de la loi sur les mines qui consacre la prédominance du droit minier sur tous autres droits comme celui de l'environnement (développement durable) ou le droit municipal.

Présentation de l'APEHL - historique de la demande de moratoire sur l'uranium

En 2006 des membres de l'APEHL se mobilisent face à la nouvelle campagne d'exploration d'uranium et présentent en 2007 un mémoire de demande de moratoire (2) sur l'uranium sur tout le territoire du Québec dans le cadre de la consultation sur la « réforme minérale » du ministère des ressources naturelles.

L'APEHL reçoit plus de 700 appuis

Depuis, l'APEHL a présenté et a déposé à l'Assemblée Nationale par le député de Labelle, M Sylvain Pagé, une pétition signée par plus de 700 citoyens (3) et est allé chercher des appuis à sa demande de moratoire auprès de nombreux groupes communautaires en environnements et d'organismes public (3).

Liste des groupes ayant appuyés le mémoire de demande de moratoire de l'APEHL contre l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec ou qui ont déposés eux même une telle demande de moratoire au Québec, au Canada et dans le monde

- Le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse de 1982 à 1990, reconduit en avril 2008.
- Le Gouvernement de la Colombie Britannique, levé en 1987 mais toujours en application reconduit en avril 2008.
- Le Gouvernement de l'Îles-du-Prince-Edwards.
- Le Gouvernement du Nunatsiavut (Inuit du Labrador), Octobre 2007.
- Le député provincial de Labelle, monsieur Sylvain Pagé. Il a déjà déposé à l'Assemblée Nationale une pétition de 700 noms demandant un tel moratoire.
- La députée fédérale de Laurentides-Labelle, madame Johanne Deschamps.
- La Municipalité de Ottawa en Ontario .
- Le conseil des maires de la MRC Des Collines en Outaouais.
- La Commission de la Capitale Nationale du Canada.
- La Municipalité de La Pêche en Outaouais.
- La Municipalité de Rivière Rouge, MRC Antoine-Labelle.
- Municipalité de Chutes-Saint-Philippe, MRC Antoine-Labelle.
- Municipalité de Lac-Saint-Paul, MRC Antoine-Labelle.
- Municipalité de Ferme-Neuve, MRC Antoine-Labelle.
- Municipalité de Lac-du-Cerf, MRC Antoine-Labelle.
- Municipalité de Lac-Supérieur, MRC Antoine-Labelle.
- Monsieur André Sylvestre, candidat du Parti Vert du Canada, Comté Pontiac.
- Le Comité de réflexion et l'assemblée générale du Parti Québécois (PQ) de la circonscription de Jean-Talon.
- Fédération Canadienne de la Faune
- Green Peace Canada.
- CRELA Conseil régional de l'Environnement des Laurentides
- Le Front Commun pour la Gestion écologique des déchets.
- La Régionale des Zecs des Hautes-Laurentides.
- Centre de Plein Air du Lac Dudley
- Madame Francine Ouellette, auteur écrivaine, marraine de la Rivière de la Lièvre.
- Cobali -La Coalition pour le Bassin Versant de la Lièvre.
- Société Nationale des Québécois des Hautes-Rivières
- Le Mouvement Vert Mauricie.
- La Société d'Horticulture et d'Écologie de Mont-Laurier.
- La Merveille (Naissance Renaissance)
- Le Comité Chrétien pour les Droits Humains en Amérique Latine
- Regroupement de Rues Principales et de la Chambre de Commerce de Mont-Laurier
- Coopérative de travail Tandem
- Le Réseau de la Coopération du Travail
(Anciennement la Fédération des Coopératives de Travailleurs du Québec)
- La Coopérative de Développement Régional Outaouais-Laurentides
- Québec Solidaire section Labelle
- Le Parti Vert du Québec
- Le Regroupement des Groupes Écologiques du Québec
- Écojustice Canada (anciennement le Sierra Legal Fund)
- Mines Alerte (Mining Watch Canada)

La demande de moratoire sur l'uranium aussi été appuyée par plus de 400 municipalités et MRC (4), dont la MRC d'Antoine Labelle (5), la Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides (6) et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (7).

L'APEHL est membre de la **Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine (CPQMM)** depuis sa fondation en 2007. Depuis, plusieurs groupes citoyens en environnement se sont mobilisés sur la demande de moratoire sur l'uranium dans toutes les régions du Québec. À part l'APEHL, les autres groupes membres de la CPQMM qui sont mobilisés sur cet enjeu du moratoire sur l'uranium sont:

Le Mouvement Sortons le Québec du Nucléaire

Conseil des jeunes Cris de Mistissini,

Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs

Société pour la nature et les parcs du Canada-SNAP

Mouvement Vert Mauricie

Mining Watch Canada

Minganie sans uranium

Coalition Crie Michic

Institut du développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador

Association Canadienne des Médecins pour l'Environnement (CAPE)

Centricoises et mauriciens pour le déclassé nucléaire

Nature Québec

Regroupement pour la surveillance du nucléaire

Réseau Québécois des Groupes Écologistes

Coalition de l'Ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium

Artistes pour la Paix

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

RNCRSQ

Greenpeace Québec

Société pour vaincre la pollution.

On peut donc conclure que la demande de moratoire permanent contre l'exploration et l'exploitation de l'uranium reçoit l'appui de représentants de plusieurs centaines de milliers de québécois et que **les mines d'uranium ne font pas preuve d'acceptabilité sociale.**

L'acceptabilité sociale suppose comme prémisses que la population concernée a été informée et consultée et que son consentement s'est fait de façon libre et éclairé. Les Cris de la Baie James ont décrété un moratoire permanent sur tout développement de mines d'uranium sur leur territoire traditionnel Eeyou Itschee (en Jamésie), n'en déplaise à la compagnie Strateco, promoteur du projet Matoush, qui a pensé que les Cris s'opposent au projet par ce qu'ils ne sont pas encore assez informés. L'acceptabilité sociale ne peut être un concept de communication pour entrer de force dans la gorge des projets de développements qui seraient incompatibles dans la diversité des usages d'un territoire.

Les enjeux de la demande de moratoire sur l'uranium pour le mouvement écologique du Québec. Les minières ont le fardeau de la preuve.

Historique de l'enjeu de l'uranium pour l'APEHL.

Déjà en 2007 j'ai rencontré un représentant d'une compagnie junior d'exploration de l'uranium qui oeuvrait dans les Hautes-Laurentides, la compagnie Nova Uranium, qui me demandait pourquoi nous nous préoccupions de leur travail. Je lui ai répondu que nous réagissions seulement à ce que cette compagnie écrivait à l'époque sur son site Internet.

- «Don Moore, président de Nova Uranium écrit sur son site « Le présent projet est situé dans une juridiction bienveillante à l'exploitation minière sur un territoire facile à

exploiter disposant d'un excellent accès routier et d'infrastructures hydro électriques importantes à proximité. **Nous ciblons une exploitation à ciel ouvert à Mont Laurier,** et sommes heureux d'avoir trouvé ces grandes intersections de surface, de qualité supérieure, à plusieurs endroits sur la vaste propriété. »

? Avec ce que nous connaissons comme dégâts environnementaux irréversibles, comme épidémie de fausses couches et de déformations congénitales, de cancers, partout où se sont exploitées des mines d'uranium, partout au monde, que ce soit en Saskatchewan, en Ontario, au Nouveau Mexique, en France, au Niger, en Inde, nous ne pouvons que nous alerter sur tous les projets d'éventuelles exploitations de mines d'uranium. *Dr. de 7 ans sans contamin. en Inde.*

Et particulièrement dans la région des Hautes-Laurentides où les découvertes faites sont des teneurs en uranium de l'ordre de 0,02%. C'est donc dire que 99,98 % du minerai traité seront des résidus miniers qui, une fois l'uranium extraite, contiendront encore 85% de la radioactivité de par la présence des éléments descendants issus de la désintégration de l'uranium, comme le gaz radon 222 et le thorium 230 dont la demi-vie est de l'ordre de 76,000 années (8).

La demi-vie signifie qu'au bout de ce temps seulement la moitié de la quantité de cet élément radioactif se sera désintégré. C'est pourquoi on parle d'environ un million d'années avant que toute trace de radioactivité ne soit virtuellement disparue. Les pyramides d'Égypte ont été construites il y a environ 5,000 années. Donc à l'échelle humaine la radioactivité est là pour l'éternité.

Et tous ces résidus radioactifs devront être confinés à l'abri des intempéries dans des digues pour empêcher toutes propagations de radioactivité dans l'environnement, dans l'air, dans l'eau, sur les végétaux, les animaux et les humains.

Dans les Hautes-Laurentides, c'est tout le bassin versant de la Rivière de la Lièvre qui est à risque d'être éventuellement contaminé par la radioactivité issue de mines d'uranium. Les ingénieurs miniers peuvent garantir l'intégrité de leurs ouvrages pour 50 à 100 ans, mais ne peuvent garantir l'étanchéité de leurs digues pour l'éternité, surtout avec l'incertitude des catastrophes naturelles qui augmentent à cause des réchauffements climatiques.

À cause du principe de précaution, encadré par la loi québécoise sur le développement durable, le fardeau de la preuve de non danger de contamination radioactive revient à l'industrie minière. Le « lavage vert » de l'industrie minière et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) qui prétendent avoir le contrôle sur la radioactivité dans l'environnement comme en Saskatchewan, ne réussit pas à nous rassurer, suite aux témoignages recueillis par les environnementalistes québécois en visite chez les communautés autochtones cette région (9).

Le principal mandat de la commission devrait donc être de démontrer hors de tout doute que les compagnies minières d'uranium sont en parfait contrôle, pour l'éternité, du confinement des déchets radioactifs.

Comme il a été mentionné lors des audiences de la commission mardi passé par M Pierre Jasmin, vice-président des Artistes pour la Paix : « Nous exigeons que ce moratoire ne soit levé qu'à la condition expresse **qu'une solution écologique soit trouvée pour se débarrasser des résidus nucléaires**, ce que personne n'a réussi à faire en cent ans d'expériences à partir de matériel irradié.

Si cela s'avérait impossible à démontrer, la commission n'aura d'autre possibilité que **de recommander un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium** comme l'ont fait l'État de la Virginie et les deux provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie Britannique.

Nous prétendons que l'industrie nucléaire, dont les mines d'uranium sont le premier maillon de la chaîne du nucléaire, est incapable de gérer ces déchets radioactifs pour l'éternité. Prétendre le contraire c'est, soit de jouer à l'apprenti sorcier, soit de faire de la désinformation pour l'appât du gain à court terme des spéculateurs boursiers, au mépris de la santé des populations concernées.

Référence :

(1) Les Hautes-Laurentides et les mines d'uranium

Le temps fou, 1978, François LAPIERRE et Pierre BORDUAS,

http://www.essentielle-coop.qc.ca/APEHL-Uranium/textes/Dossier%20de%20presse/H-L_Mines_Uranium.pdf

(2) ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES HAUTES-LAURENTIDES, *Demande de moratoire*, mars 2007

http://intempestif.ca/qmm/sites/default/files/Memoire_AntiUranium_APEHL.pdf

(3) L'APEHL reçoit plus de 700 appuis

<http://www.hebdosregionaux.ca/laurentides/2008/03/18/lapehl-recoit-plus-de-700-appuis>

(4) Liste complète des municipalités qui ont appuyés la demande de moratoire sur l'uranium:

<http://www.sortonsquebecnucleaire.org/appuis.php>

(5) La MRC d'Antoine-Labelle se prononce contre l'exploitation des mines d'uranium et demande un moratoire :

<http://www.linformationdunordvalleedelarouge.ca/2010/06/15/la-mrc-dantoine-labelle-se-prononce-contre-l'exploitation-des-mines-d'uranium-et-demande-un-moratoire>

(6) Procès verbal de la Commission des Ressources Naturelles et du Territoire des Laurentides, 2 juin 2010, Résolution # 145-06-10

DEMANDE DE MORATOIRE SUR L'EXPLOITATION DE MINES D'URANIUM

http://apehl.ca/images/stories/Extrait_Resolution_Uranoim_PRDIRT-02062010.doc

(7) Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) appuie la population Cri de Mistissini :

<http://www.apehl.ca/index.php/nucleaire/295-le-rncreq-appuie-la-population-cri-de-mistissini>

(8) Tableau de la chaîne de désintégration radioactive de l'uranium sur :

http://www.cnr.org/decay_U238_f.html

(9) Uranium-Matoush-Québec/areva-Saskatchewan

<http://www.apehl.ca/index.php/77-uranium/actualite/83-uranium-matoush-quebecareva-saskatchewan>

Autres documents de références proposés à l'attention de la commission :

Biomes – U comme nUcléaire – Les mines

Marie-France Doucet-Étudiante au certificat en sciences de l'environnement
http://benhur.telug.ca/wordpress/sanspapier/chroniques/societe/societe8_0212/

Biomes – U comme nUcléaire – Les effets

Par Marie-France Doucet le 28 février 2012
http://benhur.telug.ca/wordpress/sanspapier/chroniques/societe/societe5_0312/

ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES HAUTES-LAURENTIDES, **Demande de moratoire, mars 2007**,
http://intempestif.ca/qmm/sites/default/files/Memoire_AntiUranium_APEHL.pdf .

QUÉBEC MEILLEURE MINE, **Demandons un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec, document synthèse sur l'uranium, Sept-Îles, mai 2009**,
<http://quebecmeilleuremine.org/sites/default/files/moratoire%20sur%20exploration%20et%20exploitation%20>

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES GROUPES ÉCOLOGISTES, **Projet d'exploration uranifère Matoush, la première mine d'uranium au Québec**, https://www.ceaa-acee.gc.ca/6DE5D7BF-docs/04_MemoireMatoushRQGE191110Final.pdf.

Québec – **Rapport de la mission de la délégation sur l'uranium de la Saskatchewan**
Ramsey Hart, MiningWatch Canada, Pour la Coalition Québec Meilleure Mine, Mars 2011.
[http://www.apehl.ca/images/stories/Rapport final de la dlqation sur luranium.doc](http://www.apehl.ca/images/stories/Rapport%20final%20de%20la%20d%C3%A9l%C3%A9gation%20sur%20l'uranium.doc)

L'uranium au Québec. Présentation PPT 01 Octobre 2009 (27.2 Mo) : sur
http://www.apehl.ca/images/stories/L'uranium_OC_APEHL_141109.ppt

Vous y trouverez la carte 2008 des claims miniers d'uranium dans les Hautes-Laurentides sur la diapositive 2.

Une autre version de ce diaporama est aussi disponible en format imprimable sur :

[http://www.essentielle-coop.qc.ca/APEHL-Uranium/images/actions/uranium et exploitation miniere APEHL 05Avril07 C.pdf](http://www.essentielle-coop.qc.ca/APEHL-Uranium/images/actions/uranium%20et%20exploitation%20mini%C3%A8re%20APEHL%2005Avril07%20C.pdf)

Merci de votre attention.

François Lapierre

francois.lapierre@tlb.sympatico.ca

1-866-623-3594

Membre du conseil d'administration et porte-parole du dossier uranium de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (l'APEHL) www.apehl.ca , membre de la Coalition Pour que le Québec ait Meilleure Mines <http://quebecmeilleuremine.org/>